

JANVIER 2021

MONTAGNE

Vœux de bonheur et de santé

Le Résistant
du 07.01.2021



La tradition était bien établie depuis de nombreuses années de retrouver les habitants de Montagne en début d'année pour les traditionnels vœux. Hélas, une pandémie qui n'en finit pas en a décidé autrement et c'est avec regret que le maire et son conseil ont décidé de reporter cette soirée festive. C'est donc par voie de presse que Catherine Henry et l'ensemble des conseillers municipaux présentent

A noter que sur la photo, prise le jour de l'élection du maire, n'apparaît pas Michaël Quint qui a remplacé Marion Hébert, démissionnaire.

tous leurs vœux de bonheur et de santé. Ils espèrent pouvoir prochainement retrouver une vie plus sereine et programmer alors une belle fête de retrouvailles. Le maire incite tous ses concitoyens à rester vigilants vis-à-vis de ce virus :

vaccination, maintien de tous les gestes barrière et responsabilité de chacun devraient avoir le dessus sur cette maladie insidieuse. Un grand espoir pour que 2021 soit une année pleine de beaux projets et de nouvelles rencontres.

MONTAGNE



Les élus ont décidé de reporter la cérémonie des vœux. Absent de la photo, Michaël Quint, qui remplace Marion Hébert. PHOTO: P.

La cérémonie des vœux est reportée

En matière de vœux pour la nouvelle année, les élus ont dû se réinventer, trouver une nouvelle stratégie pour contrecarrer les effets de la pandémie de Covid-19.

En effet, chaque commune des territoires, chaque maire et chaque conseiller municipal attendaient impatiemment le moment des retrouvailles avec les habitants en début d'année pour les traditionnels vœux du nouvel an. Hélas, cette pandémie qui n'en finit pas en a dé-

cidé autrement. La maire, Catherine Henry, et son conseil municipal ont décidé avec regret de reporter cette soirée festive.

La vigilance est de mise

C'est par conséquent par voie de presse que l'édile et l'ensemble des conseillers municipaux en sont réduits à présenter tous leurs vœux de bonheur et de santé à leurs administrés. Ils espèrent pouvoir prochainement retrouver une vie plus

sereine et programmer alors une belle fête de retrouvailles.

L'édile incite tous ses concitoyens à rester vigilants vis-à-vis de ce virus : « La vaccination, le maintien de tous les gestes barrières et la responsabilité de chacun devraient avoir le dessus sur cette maladie insidieuse, commente la maire. Nous gardons espoir pour que 2021 soit une année pleine de beaux projets et de nouvelles rencontres. »

Karine Poullain

Sud-Ouest

du 09.01.2021

MONTAGNE

Que pensez-vous de la prolifération des pigeons ?



Des dizaines de pigeons ont trouvé refuge à Montagne.

Lorsque le temps est clair, ils se rassemblent sur le toit de l'église Saint-Martin, au soleil. Si cette image est champêtre et bucolique, il n'en est pas de même pour la conservation du patrimoine. En effet, les pigeons sont responsables de nombreuses nuisances. Ils souillent les murs et les toits sur lesquels ils se posent et font leur nid dans les anfractuosités de ce bâtiment. Il en est d'ailleurs de même à Saint-Georges et à Parsac. Un pigeon a une durée de vie de 6 à 7 ans et un couple produit 7 nichées de deux jeunes par an. Cette reproduction exponentielle est responsable de la formation d'importantes colonies. C'est un véritable fléau et une préoccupation pour la municipalité. Quels moyens et quelles solutions pour régler ce problème ?

Chaque habitant peut se sentir concerné en évitant de nourrir les pigeons et en colmatant les lieux de nidification comme les greniers, les chais ou les combles.

Des alternatives existent avec la distribution de graines contraceptives qui permettraient de contrôler la prolifération des volatiles. La création d'un pigeonnier pourrait concentrer les colonies sur un seul site et ainsi permettrait de gérer la prolifération par stérilisation ou destruction des œufs.

Qu'en pensent les Montagnaises et les Montagnais ? le Maire sollicite leurs avis et leurs idées pour trouver une issue acceptable à ce problème. Monuments et pigeons doivent vivre en harmonie avec le souhait de la municipalité pour qu'en 2021, une solution adaptée soit trouvée pour ces oiseaux qui font partie intégrante de nos paysages ruraux.

MONTAGNE

Environnement: des composteurs dans chaque cimetière

L'écologie et la sauvegarde de l'environnement, font appel à la participation de chacun.

Catherine Henry, maire de Montagne, en association avec la commission environnement et pour conforter ses promesses faites lors de son élection, a décidé d'installer des conteneurs spécifiques et des composteurs dans chacun des quatre cimetières du village. Dans un premier temps, cette nouvelle prescription sera mise en place au cimetière des Bardes. Elle compte beaucoup sur la responsabilité et la volonté de chacun de ses concitoyens pour respecter ce tri sélectif: pots, films en plastique et déchets divers dans la poubelle « tout-venant », plantes

débarrassées de leur contenant dans le composteur.

Tous ces petits gestes, peu contraignants malgré tout, vont s'additionner et à terme, contribuer à valoriser le traitement des ordures, recycler les matières premières et leur donner une seconde vie afin de réduire ainsi l'empreinte écologique de nos déchets.

Dans le même esprit, la commission va travailler ces prochains mois sur l'entretien des cimetières avec le projet « zéro produit phytosanitaire ». Un vaste chantier qui nécessite de prendre en compte les souhaits des Montagnais pour un lieu propre et respecté et des obligations légales contraignantes.



MONTAGNE



Catherine Henry, à droite, accompagnée par ces élus et l'adjoint technique au cimetière des Bardes. PHOTO K. P.

Sud-ouest
du 22.01.2021

Des composteurs au cimetière

L'écologie et la sauvegarde de l'environnement sont des thèmes devenus majeurs. C'est ainsi que Catherine Henry, maire de Montagne, en association avec la commission environnement a décidé, dans la droite ligne de ses engagements de campagne, de faire installer des conteneurs spécifiques et des composteurs dans chacun des quatre cimetières du village.

Dans un premier temps, ce nouvel équipement sera mis en place au cimetière des Bardes. L'édile compte beaucoup sur la responsabilité et la volonté de chacun de ses concitoyens pour respecter ce tri sélectif - pots, films en plastique et déchets divers dans la poubelle « tout-venant », puis les plantes débarrassées de leur contenant dans le composteur.

Catherine Henry estime que ces gestes en faveur de ces espaces de vie doivent concerner chacun de ses administrés. « Respecter tous ces petits gestes, peu contraignants malgré tout, va s'additionner et à terme, contribuer à valoriser le traitement des ordures, recycler les matières premières et leur donner une seconde vie afin de réduire ainsi l'empreinte écologique de nos déchets ».

Dans le même esprit, la commission va travailler ces prochains mois sur l'entretien des cimetières avec le projet « Zéro produit phytosanitaire ». Un vaste chantier qui nécessite de prendre en compte les souhaits des Montagnais pour un lieu propre et respecté et des obligations légales contraignantes.

Karine Poullain